Brevet d'histoire-géographie 2023 : Liban, juin 2023

Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Voici le sujet du brevet d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, session 2023 « Liban », juin. Il est retapé en entier, avec tous ses documents. Entraîne-toi d'abord dans les conditions de l'examen ; ensuite, compare ta copie avec le corrigé placé en bas de page. Tu peux aussi retrouver tous les sujets du brevet d'histoire-géographie et réviser avec les cours d'histoire de 3ème.

Exercice 1 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques (20 points)

Géographie – Les espaces productifs agricoles en France

Document 1 – Renforcer la place de l'agriculture française dans le monde

> À l'heure où le commerce international de produits agroalimentaires n'a jamais été aussi dynamique, la France est l'un des seuls grands pays agricoles dont les parts de marché reculent : elle est passée de deuxième à cinquième exportateur mondial en vingt ans.
>
> Plus inquiétant encore : l'espace productif agricole diminue d'année en année à cause de la baisse du nombre d'exploitations, d'une chute de la surface agricole utile et d'une limitation des rendements. La productivité de l'agroalimentaire, faute d'investissements suffisants compte tenu de la guerre des prix, est également en berne (1).
>
> **Les produits français ne sont plus compétitifs, il faut qu'ils montent en gamme pour atteindre de nouveaux marchés, plus rémunérateurs** (2).
>
> Cela s'est traduit par une politique agricole à deux aspects : d'un côté, une hausse des coûts […] pour une production plus respectueuse de l'environnement (moins d'engrais chimiques) et de meilleure qualité, et d'un autre côté, un engagement de l'Etat pour que les producteurs puissent vendre facilement leurs produits grâce à la grande distribution et se recentrer sur le marché français.
>
> (1) En baisse
> (2) Qui permet de gagner plus d'argent.

Source : Extrait du rapport d'information de la commission des affaires économiques du Sénat, « Compétitivité : une urgence pour redresser la ferme France ». 28 septembre 2022.

Document 2 – L'appellation d'origine protégée (AOP) des pommes de terre de l'île de Ré (située en région Nouvelle Aquitaine, à l'Ouest de la France)



Affiche AOP île de Ré (document 2)



Barquette de pommes de terre de l'île de Ré (document 2)

> L'île de Ré et la pomme de terre forment depuis le XVIIIe siècle une union bénie. La douceur du climat océanique, l'ensoleillement exceptionnel et le terroir unique de l'île, sont à l'origine du goût inégalable de la primeur (1).
>
> Producteurs et distributeurs travaillent main dans la main pour proposer sur le marché une pomme de terre qui rassemble toutes les qualités gustatives et culinaires (2) que le consommateur recherche, tout en respectant l'environnement et les hommes qui la produisent. Elle possède tous les atouts pour devenir chaque année la pomme de terre de référence.
>
> Grâce à l'AOP, sa culture est détaillée dans un cahier des charges strict et précis afin de préserver toutes ses qualités.
>
> (1) Premières pommes de terres de la saison.
> (2) Qualité du goût et de la cuisine

Source : Extrait du dossier de presse 2021 de la coopérative Uniré disponible sur le site www.ilederepommedeterre.com

Questions

1. Identifier les deux éléments qui permettent de décrire l'évolution de l'agriculture française à l'échelle mondiale (doc1).
2. Identifier trois causes qui expliquent cette évolution (doc1).
3. Montrer que l'exemple d'AOP du document 2 illustre la phrase soulignée dans le document 1.
4. Relever les quatre acteurs de la filière agricole présents dans les deux documents.
5. A partir des documents et de vos connaissances, rédiger un paragraphe de quelques lignes décrivant les enjeux auxquels les espaces productifs agricoles sont confrontés et les stratégies mises en place pour surmonter les difficultés.

Exercice 2 – Analyser et comprendre des documents en histoire (20 points)

Histoire – Civils et militaires durant la Première Guerre mondiale

1 – Développement construit

Rédiger un développement construit d'environ vingt lignes montrant que la Première Guerre mondiale est une guerre qui implique à la fois les militaires et les civils.

2 – Comprendre et pratiquer un autre langage : utiliser des repères

Sur l'annexe à rendre avec la copie :

1. Dans le tableau ci-dessous, nommer et dater les évènements suivants : A – La fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe ; B – La date d'indépendance d'une ancienne colonie ; C – Les traités de Rome et la naissance de la Communauté Economique Européenne ; D – Une crise de la guerre froide.
2. Placer précisément la lettre sur l'année correspondant à chaque évènement dans la frise chronologique ci-dessous.



Annexe 1 à rendre avec la copie – tableau « Évènement / Date » (A à D) et frise chronologique graduée de 1945 à 1990 (repères : 1950, 1960, 1970, 1980, 1990)

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Situation pratique – L'égalité femmes-hommes en France

Depuis 1982, le 8 mars est officiellement reconnu, en France, comme la journée internationale des droits des femmes.

Document 1 – Quelques étapes dans la mise en œuvre d'une égalité de droits entre hommes et femmes en France

> 1907 : la loi accorde aux femmes mariées la libre disposition de leur salaire.
> 1924 : les programmes de l'enseignement secondaire sont les mêmes pour les filles et les garçons.
> 1944 : droit de vote et d'éligibilité aux femmes.
> 1946 : le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines est désormais inscrit dans la Constitution.
> 1965 : loi de réforme des régimes matrimoniaux qui autorise les femmes à exercer une profession sans autorisation de leur mari et à gérer leurs biens propres.
> 1972 : le principe de l'égalité de salaires entre les femmes et les hommes est inscrit dans la loi.
> 2000 : loi favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux.

Document 2 – Les femmes occupent des postes moins qualifiés que les hommes, dans des entreprises moins rémunératrices

> En dépit de leur niveau d'études plus élevé, les femmes occupent des postes moins qualifiés que les hommes. En 2017, il n'y a que 15 % de cadres parmi les femmes, contre 21 % parmi les hommes. Toutefois, la part de femmes

> parmi les cadres est passée d'environ 20 % au début des années 1980 à 41 % en 2017.
>
> Au-delà du niveau de qualification, les femmes tendent à occuper des métiers différents des hommes : en 2015, elles sont 45 % à travailler dans les secteurs de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, contre 19% pour les hommes. À l'inverse, les hommes sont 19 % à travailler dans l'industrie, et 11 % dans la construction, contre respectivement 8 % et 1 % seulement pour les femmes.
>
> Dans l'ensemble, les métiers les plus féminisés tendent à être les moins rémunérateurs : en 2012, le salaire horaire net moyen des métiers dits « féminins » était inférieur de près de 19 % à celui des métiers « masculins ». Les cinq métiers aux salaires horaires les plus faibles sont ainsi des métiers à dominance féminine : aides à domicile et aides ménagères, employés de maison, coiffeurs et esthéticiens, assistantes maternelles, agents d'entretien. Ainsi, même à niveau de poste égal, les femmes tendent à se concentrer dans les entreprises et secteurs d'activité qui versent les salaires les plus modestes.

Source : Rapport d'enquête de la DARES, 2018.

Questions

1. Dater l'affirmation du principe d'égalité complète entre hommes et femmes en France (doc1).
2. Pourquoi de nouvelles lois ont-elles été adoptées par la suite (doc1) ?
3. Relever deux inégalités entre hommes et femmes dans le domaine professionnel (doc 2).
4. Donner deux exemples montrant que les stéréotypes (clichés) femmes-hommes persistent dans le monde du travail (doc2).
5. A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, votre collège organise une exposition. Rédiger quelques lignes pour la présenter et montrer que les inégalités femmes-hommes s'opposent aux valeurs de la République française. Vous veillerez à ne pas citer votre nom et celui de votre établissement dans la réponse.